



Pré-CTAC du 25 mai 2021

Déménagement du site "LUMIÈRE"

- ◆ **Prévu en 2025**
- ◆ **2 sites possibles, mais le Secrétaire Général ne souhaite pas les dévoiler à ce jour.**
- ◆ **Selon le Secrétaire Général ce ne sera pas Villejuif, comme cela avait pu être annoncé il y a quelques mois.**
- ◆ **L'UATS-Unsa regrette que les représentants du personnel ne soient pas associés à ce choix.**

Délocalisation des services centraux

- ◆ **A la demande du Ministre de l'Intérieur le SG, la DGPN et la DGGN doivent réfléchir à la relocalisation en province de certains sites de l'administration centrale.**
- ◆ **1000 à 1500 agents de tous périmètres sont concernés, uniquement sur base du volontariat.**
- ◆ **L'UATS-Unsa rappelle que même délocalisés ces services restent des services de l'administration centrale et que les agents gardent de ce fait le régime indemnitaire correspondant.**
- ◆ **L'UATS-Unsa sera vigilant sur ce point et sur les mesures d'accompagnement mises en place pour les agents concernés.**

"L'UATS-Unsa, votre organisation syndicale de l'UNSA représentative au ministère de l'Intérieur (la seule sur tous les périmètres : Préfectures, Police Nationale, Secrétariat Général, Gendarmerie Nationale, Juridictions administratives, ...), au ministère des Outre-mer, dans les services du Premier ministre, au Conseil Constitutionnel"